

Le chef de l'Etat a annoncé hier, lors du sommet social, l'arrêt de l'exonération de charges sur les embauches dans les TPE, qui sera réformée et recentrée sur les seniors. Si l'emploi demeure la priorité, ce qui justifie un soutien confirmé à l'apprentissage, la France a pour impératif de redresser ses finances publiques.

Nicolas Sarkozy réfute tout plan de rigueur mais insiste sur la lutte contre le déficit

L'enchaînement d'un week-end dominé par la recherche d'un accord européen pour préserver l'euro puis d'un sommet social à l'Élysée centré sur l'emploi n'était pas programmé. Mais il a donné une tournure très politique à l'événement. En pleine polémique sur le tour de vis budgétaire annoncé en fin de semaine dernière, la discussion entre Nicolas Sarkozy, les syndicats et le patronat a largement débordé le bilan des mesures pour l'emploi décidées en 2009. Les syndicats ont saisi la tribune du sommet pour dénoncer une politique d'austérité décidée sous la pression des marchés financiers (lire ci-dessous).

« Redresser nos finances »

Le chef de l'Etat d'entrée de jeu répondu à ceux « qui voudraient voir une inflexion dans notre politique économique ». « Nous avons un impératif clair : celui de redresser nos finances publiques, c'était notre objectif avant la crise financière et ça le demeure, nous ne changeons pas de cap », a déclaré le chef de l'Etat, pour qui « il était normal et souhaitable, pendant la crise, de laisser jouer à plein nos stabilisateurs automatiques : c'est-à-dire augmenter la dépense publique [...] ; avec la reprise, il est tout aussi normal et



La discussion entre Nicolas Sarkozy, les syndicats et le patronat a largement débordé le bilan des mesures pour l'emploi décidées en 2009.

souhaitable de redresser nos finances publiques ». Et le chef de l'Etat d'affirmer : « Nous devons mener non une politique de rigueur, mais une politique responsable. [...] L'emploi demeure notre priorité. » Le gouvernement « entend continuer à consacrer aux politiques de l'emploi tous les moyens nécessaires ».

Dans un contexte de reprise, que les décisions de ce week-end devrait préserver selon lui, cela signifie cependant qu'il y a matière à réduire la voilure, même dans ce secteur. Principale cible :

le « zéro charges » exonérant de charges sociales patronales pendant un an les embauches des entreprises de moins de 10 salariés ne sera pas prolongé au-delà du 30 juin, contrairement à ce que demandait unanimement le patronat. Soulignant que toutes les embauches réalisées d'ici au 30 juin « continueront à en bénéficier jusqu'à douze mois », il a estimé que la mesure « a bien rempli son office au plus fort de la crise et que, avec l'amorce de la reprise depuis le quatrième trimestre 2009, elle est moins néces-

saire », alors qu'elle représente un effort financier « très important » (410 millions d'euros déjà budgétés pour 2010). Le chef de l'Etat a seulement laissé ouverte la perspective d'un dispositif de « soutien à l'embauche de publics spécifiques » s'en inspirant, expliquant « penser en particulier à l'emploi des seniors ». Il a demandé au ministre du Travail, Eric Woerth, de lui « faire des propositions sur ce point ».

Formation en alternance

En revanche, comme on s'y attendait (« Les Echos » du 7 mai), Nicolas Sarkozy a annoncé à la fois la poursuite jusqu'à la fin de l'année des mesures d'aide à l'embauche par les entreprises de jeunes en apprentissage et en contrat de professionnalisation, ainsi qu'une réforme plus globale des formations en alternance pour aboutir à « 800.000 jeunes en alternance en 2015 ».

Le chef de l'Etat n'a par ailleurs annoncé aucune remise en cause de mesures déjà décidées. Il a confirmé sans surprise jusqu'à la fin de l'année la poursuite du Fonds d'investissement social ou encore le dispositif de chômage partiel renforcé. Aux syndicats qui réclamaient la reconduction des mesures de pouvoir d'achat (prime RSA, etc.), il a souligné

Etat : les dépenses d'intervention encadrées

La lettre de cadrage préparant la loi de programmation 2011-2013 des finances publiques devait être signée par François Fillon et envoyée aux ministres hier soir. Outre la réduction des dépenses de fonctionnement des ministères de 5 % dès 2011 et de 10 % d'ici à 2013, elle comprendra bien également un élément de cadrage pour les dépenses d'intervention, à savoir un effort d'ampleur similaire (« Les Echos » du 7 mai), même si celui-ci ne serait pas précisément chiffré. Les dépenses d'intervention comprennent à la fois des aides sociales (RSA, AAH, etc.) et des subventions, notamment à l'économie.

que le minimum vieillesse continuait d'augmenter ainsi que l'allocation pour adulte handicapé et que la consommation française résistait. Aller au-delà serait dangereux : « La France ne peut pas s'engager seule dans cette voie. Ce serait désastreux pour notre compétitivité. »

LEILA DE COMARMOND

➤ Le bilan d'étape sur lesechos.fr/document